

Jacqueline Lalouette : « Qui peut décider et, au nom de quoi, qu'une statue est offensante ? »



Devant le Palais Bourbon, la statue de Colbert, ministre de Louis XIV et à l'initiative, en 1685, du Code noir, qui a légiféré l'esclavage dans les colonies françaises, est à nouveau au cœur d'une polémique mémorielle. (Photo AFP)

🕒 Lecture : 4 minutes

Les statues, d'encombrantes traces du passé ? En 2018, l'historienne Jacqueline Lalouette en recensait près de 4 000 en France. Elle y a consacré un livre de 600 pages (*). Au Télégramme, elle livre son sentiment sur la polémique actuelle.

La polémique actuelle sur les statues vous surprend-elle ?

Je la trouve extrêmement paradoxale. Comme j'ai pu le constater au cours de la préparation de mon livre : qui prête encore attention aux statues ? Hormis quelques historiens et passionnés, personne. Parmi ceux qui hurlent aujourd'hui contre certaines statues, combien les connaissaient auparavant ? Combien savent réellement qui et ce qu'elles représentent ? L'écrivain Dimitri Casali résumait ce désir de déboulonnage comme « l'illustration de la vague d'ignorance qui submerge notre société au nom de la repentance et du politiquement correct ». À Lille, la statue du général Faidherbe honore celui qui commanda l'armée du Nord en 1870-1871 et non le gouverneur du Sénégal, bien que cette fonction soit indiquée sur le piédestal.

Pour le maréchal Bugeaud (une école porte son nom à Brest : lire notre édition de ce mercredi 17), en revanche, l'une des statues qui le représentent honore celui qui fut « caporal en 1805, et maréchal de France en 1843 », mais aussi celui qui « a vaincu, pacifié et colonisé l'Algérie » ; or, Bugeaud couvrit les « enfumades » pratiquées par ses subordonnés (700

personnes asphyxiées, dont des femmes et des enfants, dans des grottes)... Curieuse pacification...

Faut-il déboulonner les statues qui offensent ?

Tout le monde peut se sentir heurté par un nom de rue, par une statue dont la représentation va à l'opposé de ses propres opinions. Mais qui peut décider, et au nom de quoi, qu'une statue est offensante ? Et si l'on se met à retirer des statues sous la pression de la rue, où s'arrêtera-t-on ? Faudra-t-il retirer la statue du général de Gaulle, inaugurée à Nice en 2011, dont les pieds noirs ne voulaient pas ? Si l'on était logique, il faudrait, par exemple, exiger aussi le déboulonnage de Jules Ferry. Le père de l'école publique laïque, gratuite et obligatoire fut aussi un colonisateur. Il est d'ailleurs statufié à ce titre à Saint-Dié (Vosges). Et pourquoi pas, Jaurès, qui durant une partie de sa vie politique, accepta la colonisation ?

Vous le soulignez dans votre livre publié en 2018 (*), cette « guerre des mémoires » n'est pas une nouveauté ?

Oh non ! Je pense aux guerres de religion, au XVI^e siècle. De nombreuses cathédrales et églises virent leurs sculptures détruites ou mutilées. Le second grand épisode se situe sous la Révolution française, où toutes les effigies royales dressées sur les « places Royales » furent détruites (notamment à Rennes). De nombreux actes de vandalisme émaillent l'Histoire, depuis. De 1830 aux affaires récentes, en passant par l'affaire Dreyfus et autres épisodes.

La Bretagne a-t-elle aussi été le théâtre de passions enflammées ?

Les statues de Du Guesclin, chevalier breton natif des environs de Broons, près de Dinan, héros du début de la guerre de Cent ans (XIV^e), ont été la cible des nationalistes bretons qui voyaient en lui un traître à la Bretagne (loyauté au roi et à la France), des années 1940 à 1988, à Rennes et Broons. Plus récemment, la statue de Jean Paul II à Ploërmel, au terme d'un long combat mené par des libres penseurs, dut quitter la place publique pour un terrain privé en 2017, sur décision du Conseil d'État.

En 2018, vous recensez 3 856 statues en France (seulement 164 pour la Bretagne à cinq départements). Que faut-il retenir de votre étude ?

Elles honorent 2 239 « grands hommes », essentiellement des politiques (487 statues), des écrivains (697) et des militaires (608), loin devant les savants, médecins et chirurgiens (331), les peintres et sculpteurs (210), les ecclésiastiques (198)... On ne compte que 122 femmes distinguées (5,44 %) pour 282 monuments... dont 124 célèbrent Jeanne d'Arc ! Elle est la plus représentée des « grands hommes » français, devant de Gaulle et Jaurès (59 statues chacun, en comptant, pour Jaurès, des statues détruites sous Vichy et remplacées), Leclerc (33), Napoléon (30), Sadi Carnot (19), Foch (17), Mitterrand (15), Gambetta (11), Du Guesclin (9)...

Le Nord et les Bouches-du-Rhône sont les deux départements comptant le plus de statues (plus d'une centaine chacun). La ville normande de Barentin (Seine-Maritime) est connue comme « la cité aux 100 statues », grâce à un maire qui voulait « amener le musée dans la ville »...

À l'origine, sous l'Ancien régime, on ne statufiait que les rois et empereurs (cinq représentations d'Anne de Bretagne). Vinrent ensuite les grands ministres, les militaires, puis les maires et conseillers d'arrondissements... Le mouvement s'est démocratisé et diversifié, en lien avec l'évolution de la société. On célèbre désormais des sportifs (Cerdan, Kopa...), des acteurs (Fernandel, Bardot, Raimu), des chanteurs (Johnny, Dalida, Édith Piaf, Brassens, Bécaud, Brel, Nougaro...). Les plus anciennes remontent à 1801-1802 et consacrent à Marseille le sculpteur Pierre Puget et Bonaparte. Les plus récentes sont celles de Goscinny, l'un des deux papas d'Astérix, à Paris, et de Jacques Chirac à Nice (janvier et février 2020).

(*) «Un peuple de statues » (Éditions Mare et Martin ; 605 pages, 47 €)